### **SOMMAIRE**

#### ACRONYMES ET ABREVIATIONS

LISTE DES ANNEXES

T	ISTE	DFS	TAR	FA	UX ET	DES	FIGI	IRES
	71.7 I I 7	17123	1 – 1 )	/ L / / A		17127	1 1 1 1 1 1	11111111111

INTRODUCTION	1-
Première partie : Généralités sur la Région Ihorombe et le cadre d'Affectation du territo	
	4-
Chapitre 1.Généralités sur la Région Ihorombe	- 5 -
Chapitre 2.La Région Ihorombe dans le contexte de l'affectation du territoire	- 18 -
Deuxième partie : Formulation des initiatives stratégiques de l'affectation du territoire de	le la
Région Ihorombe et intégration des questions environnementales	- 22 -
Chapitre 3.Formulation des initiatives stratégiques d'affectation du territoire	- 23 -
Chapitre 4.Intégration des questions environnementales dans la vision sur l'affectation des	du
territoire	- 39 -
CONLUSION	- 43 -
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	
TABLE DES MATIERES	



DESS FONCIER De RASOANAIVO Tsitoha

#### **ACRONYMES ET ABREVIATIONS**

EES : Evaluation Environnementale Stratégique

EIE : Etude d'Impact sur l'Environnement

MAP : Madagascar Action Plan

NTIC : Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication

OMD : Objectif du Millénaire de Développement

PGE : Politique Générale de l'Etat

Pk : Point Kilométrique

PNAE: Plan National d'Actions Environnementales

PNAT : Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire

PNDR : Programme National de Développement Rural

PRD : Plan Régional de Développement

RN: Route Nationale

RNC: Route Non Classée

RP : Route Provinciale

SRAT : Schéma Régional d'Aménagement du Territoire

ZIA : Zones d'Investissement Agricoles

DESS FONCIER De RASOANAIVO Tsitoha

#### LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

**Page** 1- Liste des tableaux **Tableau n°4** : Mise en compatibilité de la vision aux Politiques 2- <u>Liste des figures</u> Carte nº 1 Carte n° 2 Carte n° 3 Carte nº 4 : Hydrographie principale de la Région Ihorombe......8 Carte nº 5 Carte nº 6 

#### **INTRODUCTION**

Dans le cadre de la politique de décentralisation initié par le Gouvernement Malagasy, le développement du pays doit émaner du processus au niveau régional. Ce qui signifie que différentes interventions seront entreprises sur une base participative pour construire la capacité de chaque région à prendre leurs responsabilités pour leur propre développement social, économique et environnemental.

Pour ce faire, chaque région doit formuler ses propres initiatives stratégiques d'affectation du territoire qui sont basées sur une vision commune du développement pour le bien-être de la population avec les actions à engager.

Si tel est le cas, avant de prendre forme, toute démarche de planification débute par un dessein. C'est ce qu'on appelle une vision. C'est dans ce contexte que la Région Ihorombe, pour son affectation du territoire a développée une vision propre et claire basée sur deux principaux axes :

- faire de la Région Ihorombe une plate-forme d'échange
- mettre en place une plate-forme de production et de ravitaillement.

Ainsi, une vision bien analysée et développée doit intégrer les critères du développement durable en mettant en exergue les questions environnementales au niveau le plus précoce possible. En d'autre terme, c'est une condition *sine qua none* de la réussite de toute planification stratégique, pour un développement durable.

C'est dans ce sens que le présent travail a été conçu et élaboré, en proposant de traduire l'initiative de développement durable de la Région Ihorombe à travers la vision d'affectation du territoire en y intégrant les questions environnementales.

#### METHODOLOGIE DE RECHERCHE

L'approche méthodologique est sériée en trois phases successives :

- investigations pour la
- élaboration et analyse des résultats.

#### a- Phase d'investigations

Les trois principaux axes d'investigations sont :

- la recherche et l'étude de la documentation disponible à partir des rapports d'activités, des différents documents de planification et des ateliers.
- l'élaboration de guides d'entretien et la réalisation des échanges et discussions avec :
  - ADRIEN, Chef d'Agence TELMA à Ihosy
  - RAFANOHARANA Eddie, Professeur d'Histoire au Lycée Tanambao Ihosy
  - RAMANARIVO, Secrétaire Général de la Région Ihorombe
  - RAKOTOVAO Pierre, Directeur Régional des Travaux Publics d'Ihorombe (DRTP)
  - RASOLONDRAIBE Marcellin Fréderic, Directeur Régional du Développement d'Ihorombe
  - RAVELOSON Claude, Directeur Régional des Eaux, des Forets et du Tourisme
  - TSIAZONALY Findrama Christiane, Directeur Régional du Développement Rural (DRDR)

<u>Pour ce qui est de l'étude documentaire</u>, elle sera axée sur la Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire (PNAT), les différentes politiques sectorielles et la planification stratégiques des activités de la Région Ihorombe s'y référant, ainsi que sur les aspects institutionnels et socio-organisationnels.

La liste de l'ensemble des documents exploités à cet effet est fournie dans la partie Bibliographie. Cette documentation a permis de cerner le problème dans son ensemble pour en cibler les aspects essentiels qui nécessitent d'être pris en compte pour l'intégration des questions environnementales sur les initiatives stratégiques d'affectation du territoire.

Pour ce qui est des échanges et discussions techniques, les principaux aspects abordés porteront sur l'évolution des différents secteurs dans la Région Ihorombe (économique, social, environnement, ...) au cours des dernières années, les problèmes rencontrés, voire les contraintes qui caractérisent sa situation actuelle.

#### b- Elaboration et analyse des résultats

Au terme des investigations, les données collectées sont analysées et restructurées pour en établir :

- l'analyse des atouts-opportunités-contraintes-menaces de la Région Ihorombe sous de tableau comparatif,
- les principaux aspects environnementaux à prendre compte relatifs à la vision de la Région Ihorombe à l'aide d'un questionnaire.

### <u>DEROULEMENT DE LA RECHERCHE SUR TERRAIN ET DES</u> <u>DIFFICULTES RENCONTREES</u>

Pour la descente sur terrain au niveau du bureau de la Région Ihorombe à Ihosy qui s'est déroulée du 03 juin au 10 juin 2008, nous n'avons ignoré aucun paramètre pour conduire à bien notre investigation : contacts humains, communication, relations personnelles.

A l'arrivée à Ihosy, nous nous sommes adressés au Chef de Région Ihorombe et à son Secrétaire Général pour situer l'objet de notre mission d'étude, de recueillir des conseils et des suggestions mais surtout pour avoir leur accord pour conduire les entretiens avec les services délocalisés, les premiers responsables des Directions Régionales.

Cette approche a été un succès puisque nous avons pu conduire tous nos entretiens dans une ambiance empreinte de courtoisie et de sérénité.

La difficulté que nous avons rencontrée est la suivante :

- la plupart des directions visitées ne disposent pas des données statistiques précises sur leur secteur d'activité ;
- les nouveaux responsables ne sont pas au courant des activités antérieurs ;
- la compréhension du dialecte Bara;
- la contrainte temps faute de moyen financier.

Toutefois, les informations mises à notre disposition nous ont permis de faire des analyses objectives dans le cadre de cette étude.

PREMIERE PARTIE : GENERALITES SUR LA REGION IHOROMBE ET LE CADRE D'AFFECTATION DU TERRITOIRE

### Chapitre 1. GENERALITES SUR LA REGION IHOROMBE<sup>1</sup>

La Région Ihorombe est située dans le Centre-Sud de Madagascar, entre les latitudes 21°61 et 23°10 Sud et les longitudes 44°98 et 46°62 Est.

Elle est en liaison directe avec quatre Régions:

- vers le Nord, par la RN 7, avec la Région Haute-Matsiatra,
- vers l'Est, par la RN 27, avec la Région Atsimo-Atsinanana,
- vers le Sud, par la RN 13, avec la Région Anosy,
- et vers l'Ouest, par la RN 7, avec la Région Atsimo-Andrefana.

La Région s'étend sur une superficie de 26. 930 Km². Elle fait partie de la Province de Fianarantsoa. Et elle est composée de trois district à savoir : Ihosy, Ivohibe, Iakora (les deux derniers districts sont enclavés) et de vingt six communes dont une commune rurale.

Best vita Best v

<u>Carte n°1</u>: Localisation de la Région Ihorombe

Source: PRD Ihorombe final – 2006

- Monographie de la Région Ihorombe - 2006

#### 1.1 ETUDE DES MILIEUX

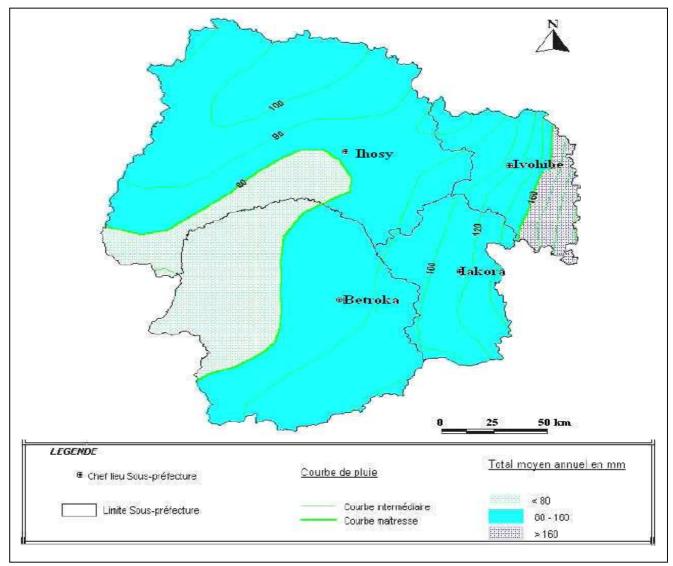
#### 1.1.1 Le milieu physique

#### 1.1.1.1 *Climat*

La Région Ihorombe a un climat tropical d'altitude dans la partie orientale et un climat de transition tropical sub-humide dans la partie Ouest et Sud-Ouest .

En général, la partie occidentale souffre d'une insuffisance de précipitation.

Ses conditions climatiques ont permis aussi à la Région Ihorombe d'avoir un système écologique composé d'espèces floristiques et d'espèces faunistiques.

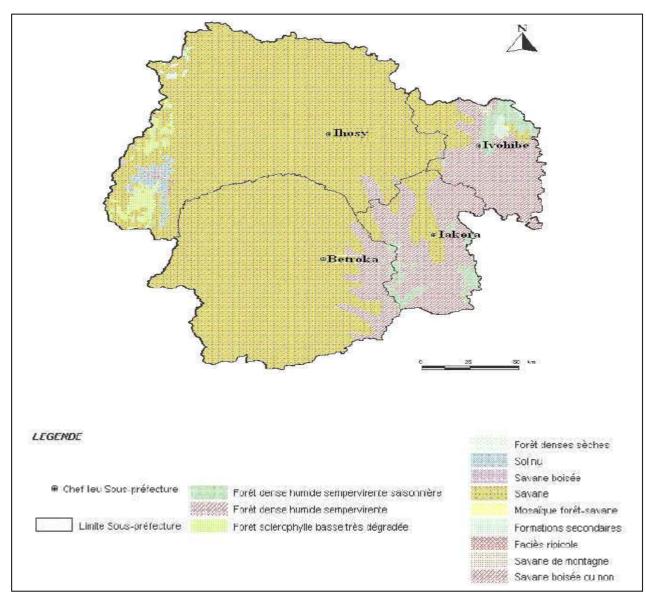


<u>Carte n°2</u> : Pluviométrique de la Région Ihorombe

Source : Monographie de la Région Ihorombe - 2006

#### 1.1.1.2 Végétation

La Région Ihorombe possède des forêts naturelles riches en biodiversité. On peut distinguer les divers habitats des zones montagneuses, notamment avec le Pic d'Ivohibe qui culmine à 2 060 m d'altitude dans la partie Est; de succession des vallées et des plateaux dans la partie centrale, dominés par les plateaux d'Ihorombe avec une altitude variant de 300 à 600 et qui s'étendent d'Est à l'ouest sous forme de paysages de plaine et des prairies pouvant dépasser plus de 100 000 hectares de superficie et qui se terminent à l'Ouest aux fosses Karoo par les massifs ruiniformes de l'Isalo, pouvant atteindre dans sa partie nord plus de 1 000 m d'altitude.

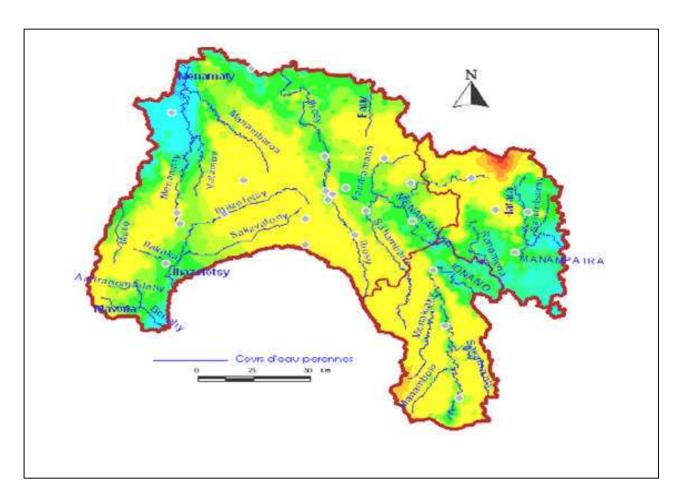


<u>Carte N° 3</u>: Couverture végétale de la Région Ihorombe

Source : Monographie de la Région Ihorombe - 2006

#### 1.1.1.3 Hydrographie

- L'Est et le Sud-Est (Districts d'Iakora et Ivohibe ) possèdent un réseau hydrographique important grâce à l'approvisionnement permanent en eau par les montagnes couvertes des forêts humides. Les cours d'eau sont à régime permanent.
- Tandis que le Centre (District d'Ihosy) ne dispose pas trop de plan d'eau ou de réseau hydrographique important mais il existe quand même sur les plateaux d'Ihorombe (Ankalivondraky) quelques sources des rivières telles que Ihazofotsy l'affluent de l'Onilahy, Ihosy l'affluent de Zomandao, Menarahaky affluent Ionaivo.
- A l'Ouest (District d'Ihosy), les ressources en eau proviennent de la Fosse Karoo de l'Isalo.



<u>Carte n°4</u> : Hydrographie principale de la Région Ihorombe

Source: Monographie de la Région Ihorombe – 2006

#### 1.1.1.4 **Sol**

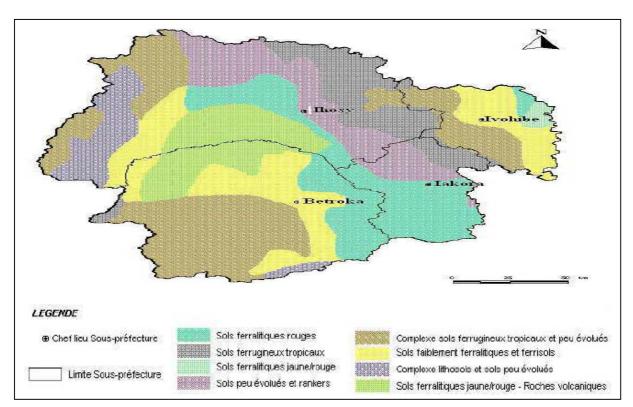
- A l'Est-Sud-Est et au Centre de la Région Ihorombe, les sols sont de type :
- ferrugineux tropicaux,
- associations de sols ferralitiques rouges et jaunes/rouges
- et des sols faiblement ferralitiques jusqu'à la terminaison du socle cristallin à l'Ouest d'Andiolava.

Ces zones disposent encore de grandes espaces de terres.

- A l'Ouest (dans la fosse Karoo), la pédologie se présente en quatre types de sols :
- les lithosols
- les sols minéraux bruts peu évolués
- les sols ferrugineux tropicaux sur grès
- les sols hydromorphes,

Ces sols sont généralement organiques sur une grande épaisseur, avec un horizon inférieur réduit à gley ou pseudogley, ils sont parfois remaniés et aménagés en rizières.

Il est à préciser que le sous-sol a une potentialité minière très importante.



<u>Carte n°5</u> : Pédologie de la Région Ihorombe

<u>Source</u>: Monographie de la Région Ihorombe – 2006

#### 1.1.2 <u>Le milieu humain et économique</u>

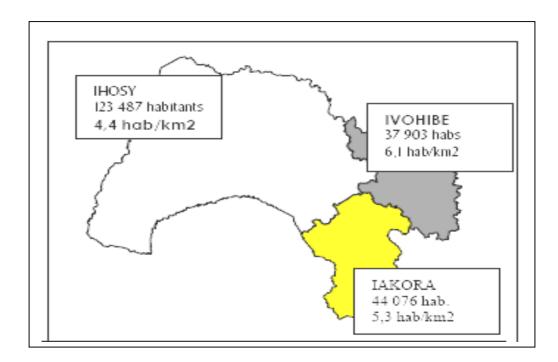
#### 1.1.2.1 Population et démographie

L'effectif de la population de la Région d'Ihorombe passait de 142 513 en 1997 à 205.466 habitants en 2001.

La population est composée des autochtones les Bara suivis des premiers migrants en l'occurrence les Betsileo et les Antaifasy, et puis d'autres migrants tels les Antandroy, les Antanosy, les Zafisoro, les Merina, les Tanala, les Tsimihety.

Mais la densité moyenne demeure faible et tourne autour de 6,5 habitants / Km2 qui se répartissent sur 26 Communes. C'est la Région la moins peuplée de Madagascar.

La population rurale y est la plus représentative puisqu'elle forme les 84,53% de la population totale de la région.



<u>Carte n°6</u>: Répartition spatiale de la population de la Région Ihorombe

Source: Monographie de la Région Ihorombe – 2006

#### 1.1.2.2 L'économie

L'économie de la Région Ihorombe repose essentiellement sur le monde rural soustendu par un système de production agro-pastoral de type traditionnel.

Les activités principales pratiquées dans la région sont dominées par la riziculture et l'élevage bovin.

75% des surfaces cultivées sont occupés par le riz qui est devenu la base de l'alimentation des populations. D'une valeur marchande bien supérieure aux autres cultures vivrières (manioc, maïs, patates douces, etc.), il constitue un moyen efficace pour acquérir des zébus.

L'élevage bovin de type extensif constitue alors non seulement une activité essentielle dans la Région mais aussi et surtout un mode de vie, une culture pour les Bara. L'effectif des zébus de la Région Ihorombe est estimé à 215 568 (année 2005), presque le nombre des habitants de la Région. La principale zone d'élevage se trouve dans le District d'Ihosy.

Malgré l'existence de plusieurs sites écotouristiques très attrayants, d'une richesse inestimable de son sous-sol, avec son socle cristallin regorgeant des minéraux de tout type, dotant d'une qualité qui dépasse parfois de loin de celle d'autres Régions, pour ne pas parler que d'Ilakaka, la Région Ihorombe reste une Région encore moins développée sur le plan économique.

Mais nombre de potentialités s'offrent à la Région lui permettant de devenir un précurseur de développement pour la partie Sud et de tout Madagascar. Il recèle des potentialités agricoles (riz, maïs, manioc, cheptel bovin, caprin, ovin, etc.) et halieutiques (poisson d'eau douce, crevette, etc.).

Le tourisme et l'exploitation minière devraient aussi devenir des activités porteuses.

#### 1.2 LA DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION IHOROMBE

Notre étude portant sur la dynamique de développement de la Région Ihorombe repose surtout au niveau:

- des patrimoines naturel et culturel
- du paysage et des ressources naturelles
- des activités économiques

Que nous allons résumer dans le tableau ci-dessous.

<u>Tableau n°1</u>: Patrimoine naturel et culturel

domaine écotouristique de la Région.

#### Atouts/Opportunités Contraintes/Menaces 1- La Région dispose plusieurs destinations - Les informations et recherches sur certains touristiques et écotouristiques très sites Restent encore insuffisantes. attirantes et variées, notamment : - Certains vestiges ou sites touristiques de la > Au niveau du District d'Ihosy : Région sont inaccessibles surtout pendant les - l'Ihosy Taloha (valeur historique et culturelle) saisons de pluie et non entretenus. - le parc national de l'Isalo (81.540ha), l'un des - Certains sites archéologiques se dégradent par sites le plus visité de Madagascar; l'action des feux de brousse (vestiges d'Ihosy - la cascade Andriamitsotsy – Analamanara à Taloha, de Ranohira-bas). Analaliry; - la grotte d'Ambatoloaka et le passage - Des biens culturels ou des sites historiques et écotouristiques sont détruits par des actes de souterrain d'Ambatohirika à Begogo. > Au niveau du District d'Ivohibe : vandalisme ou par des exploitations minières - les réserves spéciales du Pic d'Ivohibe abusives. (3.453 ha); - Les cultures locales, les styles de vie de la - le lac Andranonjanahary Nord à Ivongo; population autochtone changent par suite de la - le site d'Andramibe à Ambatovita ; - les chutes d'eau de hauteur de 30m à confrontation avec celles des migrants. Marovodisa. - La population autochtone de certains villages > Au niveau du District d'Iakora : touristiques se déplace. - les réserves naturelles de Kalambatritra et de - Le manque de mobilisation des nationaux sur Sakanambo avec une superficie de 72.570ha; l'importance des sites affecte le développement - le tombeau royal Zafimanely Volambita du tourisme local. (valeur culturelle) 2- Les sites ou les ressources culturelles et touristiques sont reconnues par les organismes et les opérateurs œuvrant dans le

Atouts/Opportunités	Contraintes/Menaces
3- La présence des organismes qui travaillent dans la valorisation et la gestion des ressources culturelles et touristiques reconnus Internationalement comme l'Association Nationale pour la Gestion des	
Aires Protégées (ANGAP actuellement Madagascar National Park).  4- Des infrastructures d'accueil des visiteurs de ressources touristiques sont disponibles surtout à Isalo.	

Atouts/Opportunités	Contraintes/Menaces
1- Ressources en eau :	
- L'existence de réseaux hydrographiques	- Les bassins versants sont actuellement
importants presque pérennes constitue un atout	en cours de dégradation par les passages
pour l'intensification de la rizi-pisciculture par	répétés des feux.
l'installation de micro-hydraulique.	- Certains rivières commencent à
- La disponibilité des sources et de nappe	s'ensabler.
phréatique alimente le réseau	
d'approvisionnement en eau de la Région.	
2- Paysage et Agriculture :	
- La Région Ihorombe est marquée par la	- Les forêts et les autres végétations
présence d'une gamme de diversités de paysages :	sont exposées :
* au niveau du <b>District d'Ivohibe</b> : la vaste plaine	* à la menace des feux sauvages et des
dans le moyen Ouest et Sud	feux de brousse surtout dans les
	montagnes et les savanes.

#### Atouts/Opportunités

- \* au niveau du **District d'Ihosy** : le plateau à perte de vue de l'Ihorombe
- \* au niveau du **District d'Iakora** : les plateaux alternés de dépression et des plaines alluvionnaires allant de 800 à 900m.
- Il existe des grandes surfaces aménageables favorables à la riziculture et aux cultures oléagineuses (arachide, coton).
- La Région est dotée d'une vaste aire de pâturage très utiles pour une zone à vocation pastorale (favorable pour l'implantation du ranch).
- A part les sols de baiboho, de bas-fonds, des possibilités de pratiques des cultures de contre saison peuvent être pratiquées dans la Région.

#### 3- Biodiversité:

- La Région dispose encore des forêts très diversifiées :
- ➤ dans le District d'Ivohibe, avec les Forêts naturelles à l'Est :
- \* au Parc National Andringitra 2/3 (20.770 ha);
- \* à la réserve spéciale Pic d'Ivohibe (3.453 ha)
- \* les forêts naturelles du Corridor Sud entre Ivongo et Maropaika (46.670 ha)
- \* la forêt domaniale de Vohibory de type orientale (6.000 ha)
- \* les forêts rupicoles de l'Ouest de type de la zone du Sud et de l'Ouest (forêt épineuse)

#### > dans le District d'Ihosy :

- \* le domaine forestier de l'Isalo (11.530 ha)
- \* une partie de la forêt d'Analamanara

#### > dans le District d'Iakora :

\* la forêt classée d'Analamanara (11.530 ha).

#### **Contraintes/Menaces**

- \* à l'exploitation illicite des ressources forestières et minières.
- Les espèces floristiques sont menacées par la dégradation des écosystèmes, la collecte de plantes ou les coupes illicites.
- La destruction et le recul des lisières forestières perturbent les habitats des faunes.
- La chasse et les braconnages perturbent aussi les faunes.
- L'insécurité en milieu rural persiste.

Atouts / opportunités	Contraintes/Menaces
- Les formations végétales des écosystèmes du	
Centre et de l'Ouest offrent de beaux paysages	
abritant des faunes et des flores de haute et	
exceptionnelle endémicité.	
- Les établissements scolaires, les communautés	
(locales et régionales) et les partenaires de	
développement s'impliquent aux stratégies de	
gestion et de conservation des aires protégées	
régionales.	
- Les sites écotouristiques et culturels contribuent	
au processus de développement (régional et	
local).	
- Les divers plans et stratégies de développement	
établis (PRD, PCD) ont pris en compte	
l'intégration des dimensions environnementales.	
- La présence des couches sociales qui associe	
le développement et la conservation des paysages.	
Par exemple : les forêts servant d'habitats des	
bœufs ; les forêts utilisées comme réservoir des	
plantes médicinales.	

<u>Tableau 3</u>: Les activités économiques<sup>2</sup>

Atouts/Opportunités	Contraintes/Menaces
1- Artisanat :	
- Le développement de la sculpture en bois	La production reste encore sous
de Tomijo, la plus connue de la Région et	exploitée.
ayant déjà reçue un trophée en Italie.	

Sources : - Monographie de la Région Ihorombe, 2006
 Plan Régional de Développement de la Région Ihorormbe (version finale), 2006

<sup>-</sup> Mosa Fernand. Diagnostic de l'environnement de la Région Ihorormbe. ONE, Décembre 2005

#### Atouts/Opportunités

#### 2- Ressources minières :

- Il existe de nombre de zones riches en ressources minières dans les trois Districts: quartz, graphite, cristal, béryl, or, améthyste, citrine, corindon, saphir, ...
- Les plus importantes carrières et exploitants miniers (pierres précieuses) de Fianarantsoa se trouvent dans la Région.

#### **Contraintes/Menaces**

- Difficulté de maîtrise d'amélioration de l'application de la législation minière.
- Dégradation des ressources naturelles aux sites d'exploitation minière.
- Absence de l'utilisation des recettes de la redevance minière sur la réhabilitation des infrastructures.
- La région ne dispose pas une capacité devant l'ingérence du ministère des mines sur l'octroi des permis et les carreaux miniers.
- Création de climat d'insécurité.

#### 3- Agriculture:

- Adéquation entre milieu naturel et les types de mises en valeurs :
- dans la partie orientale : plantation d'arbres fruitiers, de café.; de culture itinérante sur téviala ; rizière de bas fond et irriguée ; élevage extensif
- dans la partie occidentale : culture sèche ;
   riziculture irriguée ; culture commerciale ;
   élevage extensif.
- La Région dispose encore 47.403 hectares de terrains cultivables qui attendent d'être exploités.
- La Région a toutes les potentialités à devenir un grenier à riz : 75% des surfaces cultivées sont occupés par le riz avec trois saisons de culture dans l'année.
- Le café (type Arabica) constitue la culture de rente par excellence de l'Ihorombe.

- Taux de couverture en Communication est faible.
- Plusieurs communes à vocation agricole restent enclavées ce qui rend difficile l'écoulement des produits.
- Les phénomènes d'érosion entraînant l'ensablement des canaux d'irrigation et des rizières.
- La faiblesse de l'approvisionnement en matériels et en intrants agricoles.
- La maîtrise de l'eau n'est pas suffisante, très peu de terres portent deux cultures de riz dans l'année.
- La production agricole est destinée à l'autoconsommation en raison des difficultés d'acheminement de la production.

#### **Atouts/Opportunités**

- La Région a un cadre approprié à toutes les cultures fruitières (bananes, mandarines, etc.) et aux cultures industrielles (arachide, coton).
- L'existence des grandes exploitations :
- de maïs de la société indienne Land Mark dans le plateau de l'Horombe s'étalant actuellement sur une surface de 750 ha et pouvant aller jusqu'à 5.000 ha;
- de l'Entreprise EURL malgache « RAZAKA » avec le soutien des investisseurs canadiens sur un champ de 4.000ha à Mahasoa.

#### Contraintes/Menaces

- Problèmes fonciers : méconnaissance des législations en vigueur, conflit sur l'appropriation des terrains domaniaux, difficulté de l'acquisition de titres fonciers.

#### 4- Elevage:

- Marché de bétails le plus important se trouve dans le District d'Ihosy.
- 70% des bœufs collectés sur les marchés de l'Ihorombe sont acheminés vers Antsirabe et Antananarivo ; et 25% vers la Côte Est.
- Les activités d'élevage : porcin (3 154 têtes), volailles (383 500 têtes) sont parmi les bases de l'économie rurale de l'Ihorombe et surtout l'élevage bovin avec les 215 568 têtes (<u>Source</u> : PRD Ihorombe final- 2006)
- La mise en place du ranching à Zazafotsy s'étendant sur une superficie de 5.000 ha et pouvant accueillir jusqu'à 2.500 bovidés permettant de développer l'élevage et à viabiliser le marché des bovidés.

- Vol de zébus se rencontre surtout :
  - au niveau du District d'Iakora (Ranotsara Nord)
  - au niveau du District d' Ihosy (Ambatolahy, Sahambano, Analaliry, sakalalina)
  - au niveau du District d'Ivohibe (Antambohobe ; Ivohibe)
- Faible poids des bœufs : poids maxima en extensif se situe entre 250-400 kg.
- Production laitière sont médiocres,
   150 à 250 litres de lait en six mois dans le système extensif.

Les éleveurs ne sont pas facilement convaincus de la nécessité du ranch.

Atouts/Opportunités	Contraintes/Menaces
5- Pêche:  - L'existence de différents espèces de poissons tels les carpes et les tilapias dans le cours d'eau d'Ihosy; et les écrevisses, les crevettes et les anguilles dans celui d'Iatara (District d'Iakora).	- L'ensablement des cours d'eau.
<ul> <li>6- Eco-tourisme:</li> <li>Nombre de visiteurs ne cessent de s'accroitre (doublement en 5 ans)</li> <li>Ces sites génèrent de revenus aux riverains.</li> <li>Il permettrait une utilisation appropriée et une protection assurée des ressources naturelles.</li> </ul>	- Manque d'infrastructures d'accueil et une meilleure professionnalisation des opérateurs pour être pleinement exploité.

Sources: - Monographie de la Région Ihorombe - 2006

Plan régional de Développement de la Région Ihorombe (version finale) - 2006
Mosa Fernand. Diagnostic de l'environnement de la Région Ihorombe. ONE,

# Chapitre 2. La Region Ihorombe dans le contexte de l'affectation du territoire

Une région sans ambition est une région sans avenir. Pour que l'avenir de la Région Ihorombe soit émaillé de succès, elle veut construire son développement à partir d'une volonté bien cadrée dans le sens d'affectation de son territoire, qui consiste à organiser l'espace, support des activités humaines, tant dans le milieu rural que dans le milieu urbain, conformément à ses potentialités.

#### 2.1 <u>Cadre juridique d'affectation du territoire</u>

Selon *la loi n° 2004 – 001, Art.2, du 11 juin 2004 relative aux Région*, les régions sont des collectivités publiques à vocation essentiellement économique et sociale. Elles dirigent, dynamisent, coordonnent et harmonisent le développement économique et sociale de l'ensemble de leur ressort territorial et, assurent à ce titre, la planification, l'aménagement du territoire et la mise en œuvre de toutes les actions de développement. (Cf. *Annexe I, page 1*)

Par voie de fait, la Région intervient en matière d'affectation du territoire et de planification, à travers :

- la participation à l'élaboration du plan national;
- l'élaboration de son propre **plan régional** fixant ses objectifs économiques, sociaux et culturels ;
- la définition et l'établissement d'un schéma régional d'aménagement du territoire en fixant ses orientations (Art 8.1- relatif aux domaines de compétences de la région).

Le cadre juridico-institutionnel d'affectation du territoire, traduit donc le processus de décentralisation territoriale qui doit se baser sur la Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire (PNAT) déjà mise en œuvre actuellement par le Ministère de la Réforme Foncière, des Domaines et de l'Aménagement du Territoire.

Puisque l'Etat malgache conscient que l'aménagement du territoire constitue une assurance de la sécurisation et de la rationalisation des investissements.

#### 2.2 CADRE POLITICO-INSTITUTIONNEL D'AFFECTATION DU TERRITOIRE

#### 2.2.1 L'affectation du territoire et le Madagascar Action Plan (MAP)

L'affectation du territoire consiste à utiliser rationnellement l'espace, sur la base d'une vision commune du développement et pour le bien-être de la population. L'espace urbain et rural constitue les composantes du territoire. Or cette vision commune transparaît dans « Madagascar naturellement », laquelle est fondée sur l'aménagement durable, efficace et équitable, sur la base des potentialités.

En outre, lors du second dialogue présidentiel sur le MAP-Engagement 1 : Gouvernance Responsable, le Gouvernement s'est engagé à prendre en compte la dimension « Aménagement du Territoire » dans les politiques sectorielles<sup>3</sup>.

Cet aménagement du territoire permet de prioriser, de mettre en cohérence plusieurs domaines en vue d'un développement équilibré du territoire national conformément aux valeurs de solidarité nationale, d'équité, d'égalité et d'anticipation.

#### 2.2.2 Politique et Schéma d'aménagement

#### 2.2.2.1 Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire (PNAT)

La Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire exprime la volonté et l'engagement de la Nation à construire, adapter, enrichir, en un mot à aménager le territoire national en vue de son utilisation optimale et sa valorisation économique rationnelle pour le bien-être social du peuple malgache.

En harmonie avec les grandes options de l'Etat (OMD, VINA « villes et villages florissants », MAP « mise en synergie des potentialités avec les activités », la PNAT définit les outils permettant de prendre des décisions socio-économiques basées sur des systèmes d'information et de planification performants.

La Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire (PNAT) a été élaborée au sein du Ministère de la Réforme Foncière, des Domaines et de l'Aménagement du Territoire sous

\_

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> S<u>ource</u> : site web de la Primature : <u>www.primature.gov.mg</u> - Publié sur le web le 20 Mars 2008

l'égide d'un comité interministériel de pilotage sur la base d'expériences nationales et étrangères (Allemagne-France-Sénégal-Maroc).

#### 2.2.2.2 Schéma Régional d'Aménagement de Territoire (SRAT)

Les schémas ont pour objet d'« énoncer » les « objectifs » qui « traduisent » les « choix stratégiques de la politique national d'aménagement du territoire pour les vingt prochaines années ». Ce projet est initié par le Ministère de la Réforme Foncière, des Domaines et de l'Aménagement du Territoire avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), dans le cadre du projet de gouvernance urbaine et sécurisation foncière, volet aménagement du territoire.

A travers les schémas d'aménagement, des pôles de croissance peuvent être créés.

Actuellement, Madagascar est sur la bonne voie vers la réforme du plan d'aménagement, aussi bien des petites que des grandes agglomérations urbaines et rurales, en commençant par la mise en place progressive d'un schéma régional servant de cadre à tous les plans d'aménagement.

C'est dans ce contexte que la Région Ihorombe a décidé de procéder à la formulation de ses initiatives stratégiques d'affectation du territoire à partir d'une vision bien définie, et dont le développement est l'objet d'étude dans ce document.

« Les initiatives strategiques a affectation au territoire et integration de l'environnei	nent. Exemple de la Region Inorombe »
DEUXIEME PARTIE: FORMULATION DES INITIATI	IVES STRATEGIOUES DE
L'AFFECTATION DU TERRITOIRE DE LA REGION IHO	DROMBE ET INTEGRATION
DES QUESTIONS ENVIRONNEMEN	TALES
ESS FONCIER	De RASOANAIVO Tsitoha

# Chapitre 3. FORMULATION DES INITIATIVES STRATEGIQUES D'AFFECTATION DU TERRITOIRE

Toute démarche de développement commence par une vision, une représentation claire d'une situation ou d'un état désiré.

Pour que le développement visé soit durable, il doit être compatible avec certains critères de durabilité, notamment environnementaux, respectant les valeurs et vocations à la fois sociologiques et économiques.

Concernant la Région Ihorombe, avec sa vision reposant plus particulièrement sur l'affectation du territoire, comme fer de lance du développement régional, elle se montre prête à jouer un rôle majeur comme étant **UN CARREFOUR DE DEVELOPPEMENT DU SUD** (Cf. *Annexe II, page 4*).

La stratégie d'affectation du territoire de la Région Ihorombe partira d'une stratégie prioritaire, déclinées en objectifs et en actions, comme finalité et démarche.

Il s'agit là d'une démarche résolument volontariste, conforme pour une large part à la réalisation du Madagascar Action Plan (MAP). Plus concrètement, la Région Ihorombe disposera avec cette vision d'un outil pour développer plus efficacement son affectation du territoire.

De là, les objectifs spécifiques (O.S) ont été définis :

#### • O.S1 : Faire de la Région Ihorombe une plate-forme d'échange.

#### **Préoccupation / Activités :**

- Développer le réseau routier RN 27 RN 13
- Etendre la Nouvelle Technologie de l'Information et de Communication (NTIC)
- Construire un aéroport International sur le plateau d'Ihorombe

#### • O.S2: Mettre en place une plate-forme de production et de ravitaillement.

#### **Préoccupation / Activités :**

- Promouvoir les trois zones d'investissement agricole (Ihosy, Ivohibe, Iakora) pour les grands investissements
- Effectuer des aménagements hydro agricoles pour les agriculteurs locaux
- Promouvoir le tourisme local par la mise en valeur des sites culturels
- Développer le système de « Valabe » ou de Ranch
- Désenclaver les communes à fortes potentialités économiques

Il est à préciser que ces objectifs ont été définis à partir des idées forces des programmes, des politiques nationaux et régionaux existants et par rapport à la vision suscitée.

<u>Tableau n°4</u>: Mise en compatibilité de la vision aux Politiques / Programmes nationaux et régionaux

POLITIQUES / PROGRAMMES NATIONAUX	IDEES FORCES	RELATION AVEC LA VISION de la Région de l'Ihorombe
Axes prioritaire 2008	- Sécurisation	- Contribution essentielle de la vision à
de l'Etat	- Infrastructure	la mise en œuvre de la Politique
(selon PGE 2008)	- Education et formation	Générale de l'Etat et du MAP.
	professionnelle	- La vision formera un instrument de
	- Réformes	maîtrise des transformations
	- Communication	économiques, le cadre de l'ouverture et
		du développement de l'économie de
		marché.
MAP (Madagascar Action Plan)	<ul> <li>Gouvernance Responsable</li> <li>Infrastructure Reliée</li> <li>Transformation de l'éducation</li> <li>Développement Rural</li> <li>Santé, Planning Familial</li> <li>et Lutte contre le VIH/SIDA</li> <li>Economie à Forte Croissance</li> <li>Environnement</li> </ul>	- La vison intègre les questions environnementales.
	- Solidarité Nationale	
Programme National de	- Valoriser les ressources naturelles	
Développement Rural	et préserver les facteurs naturels de	
(PNDR)	production (eau, fertilité de sols,	
	fonctions écologiques des	
	écosystèmes);	

Politiques/	Idées forces	Relation avec la vision de la Région
Programmes		de l'Ihorombe
nationaux		
	- Faciliter l'accès au capital et aux facteurs de production (foncier, infrastructures, finances rurales, matériel/équipement, énergie)	Le PNDR, le MAP régional, le PRD de la Région de l'Ihorombe trouveront leur traduction dans la mise en œuvre du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire qui mobilise toutes les
PNAE (Plan National	- Pérenniser au niveau national la	composantes actives de la Nation, les
d'Actions Environnementales)	gestion des ressources naturelles et environnementales.	hommes, les femmes, les jeunes, les différentes communautés, les
MAP Régional de l'Ihorombe	<ul> <li>Restructurer la filière zébus pour réduire la corruption et le vol de bœufs</li> <li>Mettre en place une plate forme de développement de la région</li> <li>Accorder une priorité aux infrastructures de développement pour les pôles de croissance</li> <li>Aménager, réhabiliter et entretenir des réseaux hydro-agricoles</li> <li>Réduire la destruction des ressources naturelles</li> </ul>	collectivités locales, les organisations gouvernementales et non gouvernementales, les partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux.
PRD Ihorombe	<ul> <li>Faire de l'Ihorombe le premier grenier à riz du Grand Sud malgache</li> <li>Valoriser sa position de carrefour pour son développement</li> <li>Faire de La Région de l'Ihorombe « une destination écotouristique » inégalable au niveau des îles de l'Océan Indien.</li> </ul>	

Pour sa concrétisation, la vision se doit d'être traduite en objectifs accompagnés d'activités opérationnelles pertinentes et en synergie afin de garantir un développement harmonieux avec la participation de tous les acteurs potentiellement impliqués dans l'aménagement du territoire, tels les ministères sectoriels, les collectivités territoriales décentralisées et le secteur privé.

# 3.1 <u>La Region Ihorombe, plate-forme d'echange pour le Sud de</u> <u>Madagascar</u>

#### 3.1.1 Développement des échanges commerciales et intégration régionale dans le Sud

De part sa position géographique, la Région Ihorombe est avoisinée de quatre régions à potentialités qui lui sont complémentaires dans le sens d'une interchangeabilité notamment :

- la Région Haute Matsiatra,
- la Région Atsimo-Atsinanana,
- la Région Atsimo-Andrefana
- la Région Anosy

Ce qui lui vaut un vrai carrefour dans cette partie Sud de l'Ile (Cf. Carte N°7 : *Carte routière de la Région Ihorombe, Annexe III, page 14)* 

Les faiblesses de ces régions peuvent être remédiées en partie par les potentialités offertes par la Région Ihorombe citées précédemment et vice versa.

**Tableau n°5** : Interchangeabilité entre l'Ihorombe et les régions avoisinantes

Régions	Atouts de ces Régions nécessaires	Contraintes de ces régions
avoisinantes	au développement de la Région Ihorombe	
Matsiatra	<ul> <li>La région dispose d'une abondante main d'œuvre agricole</li> <li>Principal fournisseur en tabac : Ambalavao avec une production de 341 t en 1996.</li> </ul>	<ul> <li>La pression démographique a eu des effets négatifs sur l'appareil productif et sur l'aménagement spatial.</li> <li>L'exiguïté des terrains sur les Hautes Terres et difficulté d'extension des surfaces cultivées.</li> <li>Pollution des terrains de cultures due à l'évacuation des eaux usées des villes.</li> </ul>

avoisinantes au développement de la Région Ihorombe	
2- Région Atsimo Les cultures de rente sont surtout pratiquées - Render	nent faible autour d'une
Atsinanana dans les régions littorales (café, girofle, tonne à l	'hectare de la culture de
poivre, et récemment vanille) riz sur br	ûlis
- Premier producteur de poivre : 200t en 1999 (« tavy »)	), pratiquée en forêts et le
(Farafangana) littoral Su	ud-Est,
3- Région Anosy - Le secteur minier et le tourisme constituent - Victime	es de disettes, dues aux
des atouts majeurs. contrainte	es naturelles telles le
- Ressources halieutiques (langouste, crevette, climat ar	ide, l'érosion éolienne, le
trépang, etc.) début de	désertification, l'invasion
- La région est aussi riche en cheptel ovin et périodiqu	e des criquets, et aux
caprin. contrainte	es socioéconomiques.
- Le gouvernement a lancé depuis décembre   - migration	on des habitants
2003 la mise en place du PIC (Pôle Intégré de	
Croissance), dans la zone de Tolagnaro	
(Anosy).	
4- Région Atsimo Cheptel important surtout bovin - Le	problème de l'eau,
Andrefana - La pêche, activité principale des populations fondamen	ntal dans l'ensemble de la
Vezo région su	r le plan quantitatif.
- Réserves halieutiques importantes - L'agrice	ulture rencontre plusieurs
- Nombreux sites touristiques et attractions : problème	es comme les
réserves ou sites d'intérêt biologique phénomè	nes d'érosion.
(lac Ihotry, Tsimanampetsotsa, Zombitse,	
Vohibasia, nombreuses belles plages)	
- Forêts riches en espèces rares	
- Existence de nombreuses agences de voyage	
et de tours opérateurs	
- Existence de nombreux terrain d'aviation	
- Marché de consommation important	

Sources du tableau N°5: - La province de Fianarantsoa en bref, Service Provincial de l'Economie et de la Planification Fianarantsoa. Octobre 2004

Monographies végionales Unité de Politique de Dévelopmement

- Monographies régionales, Unité de Politique de Développement Rural (UPDR). 2001.

#### 3.1.2 Les infrastructures de transport et de communication

Dans cette vision d'affectation du territoire d'Ihorombe, la mise en exergue des ressources de la Région engage une nouvelle dynamique de l'économie régionale avec des atouts consolidés par sa liaison directe avec les quatre Régions :

- La Région Haute-Matsiatra,
- La Région Atsimo-Atsinanana,
- La Région Anosy,
- La Région Atsimo-Andrefana,

Ce qui la place désormais dans une position stratégiquement favorable, sur le plan économique.

Par voie de fait, il est primordial pour la Région Ihorombe de développer les réseaux de communication par le biais :

- de l'amélioration des voies routières
- de la liaison des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)
- de la construction d'un nouvel aéroport

#### a- Amélioration des voies routières :

Pour construire l'avenir économique de la Région Ihorombe, sa position géographiquement stratégique doit être renforcée par l'amélioration des réseaux routiers notamment:

- la route nationale (RN 27) desservant Ihosy Ivohibe Maropaika (route vers Farafangana) c'est-à-dire à partir du Pk 0 au Pk 145 dont l'état actuel est la suivante : route en terre très dégradée avec 10 à 11 heures de voiture tout terrain ou en camion.
- la voie d'accès (RN 13) reliant Kelivondraka Tritriva Ampety (vers Taolagnaro) c'està-dire à partir du Pk 0 jusqu'au Pk 57, actuellement route en terre et en mauvais état.

Sa proximité avec les Régions Anosy et Atsimo – Atsinanana ouvre des perspectives prometteuses en matière de coopération et de développement. (cf.  $Tableau\ n^{\circ}5$ )

#### b- Liaison par la nouvelle technologie de l'information et de la communication (NTIC)

Le développement de la NTIC s'avère importante pour palier les problèmes liés à l'enclavement des autres districts et localités de la région.

Le déploiement du haut débit dans toutes les zones d'activités à forte potentialité représente un enjeu de taille. Car sans lien numérique de haut niveau, elles perdent tout avantage offert par le marché local et le marché régional ou national.

D'où la nécessité de création d'une infrastructure régionale de télécommunications à haut débit surtout au niveau du District d'Ivohibe et d'Iakora pour étendre la couverture du VSaT et dont les services de l'opérateur Telma seront facilement accessibles à tous les utilisateurs. Puisqu' au niveau du District d'Ihosy, les gens peuvent s'appuyer sur la puissance de couverture de la connexion au réseau avec la mise en place du Back Bone Telma.

#### c- Construction d'un aéroport sur le plateau d'Ihorombe (District d'Ihosy)

Ce projet, fortement impulsé, place également la Région Ihorombe en situation favorable. Le vaste plateau d'Ihorombe s'avère un point stratégique, vu :

- sa superficie à perte de vue avec une possibilité d'être aménagé en zone d'habitation, en zone commerciale, en zone industrielle et en zone agricole ;
- son accessibilité avec sa connexion par la RN7;
- son sol non accidenté;
- sa proximité : du site écotouristique très attractif dont le parc national d'Isalo, l'un des endroits le plus visité de Madagascar ; des sites de gisement minier de la Région ; des Zones d'Investissement Agricoles.

L'aéroport permettra ainsi aux opérateurs économiques, aux investisseurs, aux touristes (surtout ceux de troisième âge) d'être sécurisé; et à la Région Ihorombe de créer un pôle d'attraction et même une nouvelle ville.

# 3.2 <u>La Region Ihorombe, plate –forme de production et de ravitaillement du sud de Madagascar</u>

Comme la démarche précédente, ce niveau de démarche vise à faire la Région comme un «carrefour de développement du Sud».

Ceci s'inscrit dans les atouts et potentialités de la Région dans le domaine de l'écotourisme, l'agriculture, l'élevage, les mines.

Pour ce faire, différentes activités ont été projetées dans le cadre de la vision d'affectation du territoire.

#### 3.2.1 Développement rural, aménagement agricole, agriculture et élevage

#### 3.2.1.1 Les grandes zones d'aménagement

Dans le cadre de la politique du Gouvernement, la nécessité d'attirer les investisseurs et de créer des emplois stables s'impose dans toute l'Ile. Dans ce sens, la vision du SRAT de la Région Ihorombe a comme entre autres ambitions de créer des **Zones d'Investissement Agricoles (ZIA)** régionales dans les trois Districts.

#### • La ZIA au niveau du District d'Ihosy:

Cette ZIA se situe au plateau de l'Ihorombe dont la superficie est évaluée approximativement à 100.000ha.

Caractéristiques :

- terrain non accidenté et vaste
- sol favorable pour les cultures pluviales

#### • La ZIA au niveau du District d'Iakora :

La ZIA est située entre la plaine de Ranotsara et de Volambita qui s'étend sur une surface de 23 x 35 km soit 80.500 ha.

<u>Caractéristiques</u>:

- étendue non accidentée et vaste
- plaine alluvionnaire

#### • La ZIA au niveau du District d'Ivohibe :

La ZIA se trouve dans la Commune rurale de Maropaika, entre Bemandresy (à l'Est) - Abofotaka (au Sud) et Mahamaha (au Nord) sur une surface de : 37 x 23 km soit 85.100 ha.

<u>Caractéristiques</u>:

- sol marécageux approvisionné en eau par le cours d'eau
- Menaraka.
- sol favorable pour la riziculture.

#### 3.2.1.2 Les aménagements locaux prioritaires

#### • Aménagements des réseaux hydro-agricoles pour les agriculteurs locaux

Les cours d'eau dans la région sont presque pérennes, ce qui constitue un atout. Ainsi, pour intensifier la filière riziculture et dans la réalisation de la vision : « faire de la région de

l'Ihorombe un grenier à riz pour le Sud<sup>4</sup> », l'installation de micro-hydraulique villageoise s'avère importante ainsi que l'entretien ou la réhabilitation des 65 barrages existants (Cf. *Liste des barrages à réhabiliter par District, AnnexeIII, page 15*)

#### • Développer le système de « Valabe » ou de Ranching

L'objectif de la Région est de mettre en place un ranch de 20.000 hectares pouvant accueillir un plus grand nombre de cheptel bovin au niveau de la Commune de Zazafotsy (District d'Ihosy). La mise en place de ce ranch permettra à la Région de contribuer à la professionnalisation de la filière élevage des grands ruminants, plus particulièrement le bovin.

L'effectivité de projet se fera de manière progressive en collaboration avec les grands propriétaires bovins locaux. Par ailleurs, la professionnalisation de la filière avec la mise en place de ce ranch est utile pour la sécurité et la santé du bétail, l'amélioration du pâturage naturel et la formation des éleveurs. En bref, la performance de la filière.

Dans le long terme, la mise en place du « Valabe » vise donc à l'amélioration de la qualité de l'élevage bovin de façon à envisager une exportation de viande. L'élevage des bœufs dans des conditions conformes aux normes facilite la traçabilité du produit pour qu'il soit envisageable à l'exportation et même afin d'offrir une viande saine aux consommateurs nationaux.

#### • Désenclaver les communes à fortes potentialités économiques

Les communes jouent un rôle d'élément moteur de développement local avec leurs potentialités tant en ressources minières (quartz, graphite, cristal, béryl, améthyste), ressources naturelles (sites éco touristiques), qu'en agriculture. Ces communes devraient être désenclavées en vue d'attirer les investisseurs et pour faciliter l'écoulement des produits.

Les Routes Provinciales (RP) et les autres artères servant de routes de desserte<sup>5</sup> au niveau des communes à fortes potentialités constituent l'idée force de cet axe de vision d'affectation du territoire. Aussi, ce type de réseau routier est proposé par la Région à être reclassé en route régionale (Cf. *Liste des routes prioritaires à réhabiliter, Annexe III, page 15*).

Ainsi la mobilité constitue un enjeu majeur. Pour tirer parti des effets d'entraînement de ces zones dynamiques à forte potentialité économique, ces communes doivent pouvoir

\_

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Selon la Vision centrale du PRD de la Région d'Ihorombe 2006 (cf. Annexe II, page 4)

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Les routes de desserte : les Routes Non Classées (RNC), les pistes rurales,...

bénéficier de bonnes conditions d'accessibilité, tant en termes de circulation routière que de transports.

#### 3.2.2 Développement des zones d'investissement touristique

#### 3.2.2.1 Les zones prioritaires du tourisme local

Les zones touristiques prioritaires sont celles dont les sites culturels peuvent être mis en valeur pour promouvoir le tourisme local. Il consiste à valoriser les richesses culturelles et artistiques de la Région pour l'émergence de la représentation de son identité, puisqu' un développement se doit toujours rattacher à l'histoire et à la civilisation.

Les sites identifiés jusqu'à l'heure actuelle sont les suivantes :

#### • Les zones touristiques prioritaires dans le District d'Iakora :

- A Volambita (Commune rurale Manitsy), par l'existence des restes du royaume d'Andriamanely II (le roi des Bara be) et pouvant être aménagé en site archéologique.
- A Tomizo (Commune rurale Iakora): un village artisanal où se trouvent des talentueux en sculpture de renommée en Italie. Dans ce village, l'écotourisme solidaire peut être mis en place. Il consiste à héberger les touristes chez l'habitant, à partager les coutumes locales et à promouvoir l'échange culturel.
- Les zones touristiques prioritaires dans **le District d'Ihosy** avec *Ihosy taloha* où régnait le roi Andriamanely III et qui était à l'origine de la ville d'Ihosy. Un musée archéologique y serait à mettre en place.

## 3.3 <u>Les mesures de mise en œuvre de la vision d'affectation du</u> <u>territoire</u>

Par sa situation géographique et ses richesses en ressources naturelles, la Région dispose de tous les atouts nécessaires à son expansion. La vision définie en vue d'affectation du territoire a mis alors en évidence l'existence de ces potentialités de diverse nature, devant garantir un développement harmonieux tant au niveau social qu'au niveau économique et environnemental.

Cependant, il est constaté que certains facteurs constituent un blocage économique dans la Région et freinent la dynamique de développement. Leur résolution constitue sans doute une condition *sine qua none* à la réussite de l'affectation du territoire.

Ci- après les contraintes identifiées et qu'on doit apporter des mesures en vue de la mise en œuvre de la vision de l'affectation du territoire:

- 1- Services publics de proximité
- 2- Formations professionnelles adéquates
- 3- Reforme foncière
- 4- Bonne gestion de l'eau
- 5- Développement de l'énergie
- 6- Renforcement de sécurité
- 7- Politique de la ville
- 8- Politique de migration
- 9- Accès au crédit (banques, microcrédits, ...)
- 10- Infrastructures et Centres de loisirs

#### 3.3.1 Gouvernance et réforme institutionnelle

#### 3.3.1.1 Services publics de proximité

Cette réforme consiste à offrir en un lieu unique, une sorte de bloc administratif, l'accès à des services d'administration. Le type de services offerts dépend des principales fonctions<sup>6</sup> de la localité et des spécificités ou des potentialités existantes dans les localités après une identification de besoin.

Le service public de proximité ainsi défini permet d'améliorer la proximité en termes de distance et l'accessibilité des services d'intérêt général à tous les citoyens ou les investisseurs étrangers.

A titre d'exemple :

- construction d'un bloc administratif dans la ville d'Ihosy

Rapport- gratuit.com

DESS FONCIER

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Les fonctions se différent selon la classification administrative (ex : grande ville principale - secondaire, ville, commune rurale,...)

- mise en place d'un bloc administratif composé d'un Poste avancé de gendarmerie et d'un bureau minier dans les zones à vocation minière ou d'un bloc formé d'un Poste avancé et d'un bureau d'animateur – vulgarisateur de techniques agricoles dans les Communes à vocation agricole.

#### 3.3.1.2 Formations professionnelles adéquates

Ces renforcements de capacités consistent à :

- former les différents acteurs pour promouvoir la prise de conscience face aux problèmes de la Région et pour renforcer les capacités de mises en œuvre de l'affectation du territoire à tous les niveaux de décisions
- mettre en place des centres de formation professionnelle au niveau des Chefs lieux de Districts par rapport à leurs vocations pour :

#### • développer un esprit d'entreprenariat

C'est-à-dire donner une opportunité et des possibilités d'entreprendre afin de maximiser l'exploitation des différents potentiels économiques de la Région

#### • faire de la formation un passeport pour l'emploi

La cohésion sociale et la réduction d'inégalités régionales peuvent également être favorisées par l'implantation judicieuse de lieux de formation, compris dans les zones enclavées.

Ils constituent donc un levier essentiel pour susciter l'implantation et le développement des entreprises dans les communes et favoriser l'emploi et l'embauche locale.

#### 3.3.1.3 Réformes foncières

La Région Ihorombe est une région à vocation agricole et d'élevage, une région riche en ressources minières et en potentialités touristiques. De ce fait, il est essentiel de sécuriser les investissements par les reformes foncières.

#### Celles-ci portent sur :

• la décentralisation de la gestion foncière c'est-à-dire la gestion par les Communes des propriétés privées non titrées à travers la mise en place des guichets fonciers (service foncier communal)

- la sécurisation foncière des zones d'investissements agricoles, soit par un transfert de propriété soit par un transfert de gestion. Leur mise en œuvre ne peut que permettre l'organisation et la création de fiscalité locale. Ceci dans le but d'attirer les investisseurs à venir s'installer dans ces zones
- l'établissement d'un cadre législatif et fiscal clair dans l'acquisition des terrains ainsi qu'à la délivrance des autorisations nécessaires pour les plantations industrielles.

#### 3.3.2 Eau et énergie

#### 3.3.2.1 Gestion de l'eau (eau potable)

- Dans les zones où l'approvisionnement en eau est plus ou moins suffisant, notamment à l'Est, au Sud-Est (Districts d'Iakora et d'Ivohibe) et dans la ville d'Ihosy (District d'Ihosy), il s'agit d'améliorer :
  - les infrastructures de stockage et de distributions d'eau
  - la qualité de l'eau en adoptant le système de filtrage par air comprimé et en protégeant les lieux de captage contre les impuretés physiques.
- Dan les zones ne disposant pas de réseau hydrographique important, il faut promouvoir le système de captage des eaux souterraines en puits.
- Pour des résultats à long terme, l'aménagement et la protection des bassins versants seront prévu pour avoir une ressource d'eau pérenne, suffisante en répondant les besoins de la population.

#### 3.3.2.2 <u>Des potentiels énergétiques</u>

La principale raison de la disparition des forêts chaque année est due à l'utilisation des bois à des fins d'énergie. En fait, le bois constitue les 80% des sources d'énergie utilisées et 90%<sup>7</sup> des ménages l'utilisent comme premier combustible pour la cuisson.

Ainsi des projets de reboisement à des fins énergétiques, de plantation de canne à sucre pour le biocarburant et le biocombustible, de production de graine de Jatropha pour le biodiesel sont incités dans les vastes plaines et plateaux de la Région.

DESS FONCIER De RASOANAIVO Tsitoha

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> <u>Source</u>: Journal Midi Madagasikara du Vendredi 20 juin 2008, rubrique environnement, 120.000 Ha de forêts disparaissent chaque année rédigé par Menja Mikael.

#### 3.3.3 Cohésion sociale

#### 3.3.3.1 Du renforcement de la sécurité

Etant donné les vocations minières et les potentialités agricoles de la Région, la nécessité d'avoir une politique de surveillance et de contrôle s'avère donc primordiale afin d'assurer un climat favorable au développement économique et à la gestion durable des ressources naturelles, outre la recrudescence de vols des bœufs et l'ampleur du banditisme dans les campagnes qui sont pris en main par la gendarmerie et le Fokonolona.

Mais aussi une combinaison des missions de surveillance avec les différents ministères concernés (Pêche, Environnement, Forets, Douane, ...) pourrait été envisagée.

#### 3.3.3.2 De la convention sociale

Le « Dinan' Ihorombe » ou ensemble de règles de conduite organisant la vie de la société applicable uniquement dans la Région d'Ihorombe a été convenue par la population locale en 2005 portant référence 02/06-RIH doit être mis en vigueur et reconnu par les différentes entités.

Il traite les problèmes liés :

- à l'insécurité en général,
- au vol des bœufs
- à l'insalubrité du village
- à la santé de la population
- au feu de brousse

suivis des mesures à prendre, voire des pénalisations.

#### 3.3.4 <u>Développement humain</u>

#### 3.3.4.1 Politique de migration

Les migrations sont souvent perçues comme un moyen, pour les actifs, de bénéficier d'opportunités d'emploi, d'affaires ou d'activités dans des lieux situés le plus souvent loin de la zone de départ.

Si bien que la Région Ihorombe a une large capacité d'accueil des migrants en termes de terroir, une politique de migration devrait mise en place tout en considérant la typologie des mouvements migratoires (permanent, saisonnière ou temporel) et les facteurs de

conditions humaines (éducation, santé, alimentation, sécurité, logement, etc) afin d'éviter les éventuels problèmes auxquels les migrants et leurs familles seront confrontés.

#### 3.3.4.2 Politique de la ville

Dans le cadre de la réalisation de la vision d'affectation du territoire, la ville d'Ihosy en tant que capital de la Région Ihorombe, connaîtra sans doute ses fonctions élargies. Ainsi dans une vision claire d'aménagement, une politique de la ville devient une nécessité de condition de durabilité pour pouvoir soutenir cette dynamique de la vision.

De ce fait, pour la vision, cette politique de la ville a été définie comme suit :

- En matière d'habitat:
  - Faciliter l'accès aux logements
  - Structurer les occupations
  - Définir des réserves foncières d'habitat
- En matière de circulation :
  - Améliorer l'accès au niveau des quartiers avec le service global des transports en commun : augmentation constante du niveau de fiabilité, de sécurité, de performance, de fréquence.
- En matière d'environnement et de paysage : aménager des espaces verts et poumons verts<sup>8</sup>
- En matière d'espaces et d'équipements publics : rénover et sécuriser les espaces publics, créer de nouveaux équipements de quartier.
- En matière de développement économique : redynamiser les marchés communaux.

#### 3.3.4.3 De l'accès au crédit

L'appel aux institutions de micro-finance s'avère une solution au développement de la population de la Région Ihorombe. Le crédit est un moyen d'encourager les gens à produire, à lutter contre la pauvreté et l'exclusion qu'ils connaissent. Il concrétise donc les idées de création, les talents, l'esprit d'initiative.

DESS FONCIER De RASOANAIVO Tsitoha

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Poumons verts : c'est une pratique courante dans les grandes villes du monde (Paris, Londres,...) qui consiste à planter dans un espace relativement grand des arbres pour jouer le rôle de purificateur d'air compte tenu des émissions de gaz carbonique par des activités humaines.

# 3.3.4.4 <u>ÉQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET MULTIFONCTIONNELS DE PROXIMITE</u>

La construction d'une Maison de la Culture et de Sports offre un véritable moyen de réduction des risques de dérive des jeunes et d'émerger des évènements festifs et culturels produits par les jeunes, les associations, les acteurs locaux,... avec la mise à disposition :

- d'un espace internet
- d'un espace lecture
- d'un espace santé et conseil
- d'un espace formation professionnelle et stages
- des annonces (offre d'emploi, opportunités d'affaires, cours, logements...)
- d'un complexe sportif
- d'un espace de détente et de loisir
- et autres

Toutes ces mesures d'accompagnements dans ce chapitre jouent un rôle facilitatif et même incitatif. Le choix de ces accompagnements a une grande importance dans la mise en œuvre des axes stratégiques de la vision de la Région Ihorombe, tels:

- plate forme d'échanges;
- plate forme de production et de ravitaillement.

Pour être efficaces et efficientes, les questions environnementales doivent absolument être intégrées dans la vision d'affectation du territoire.

# Chapitre 4. Integration des questions environnementales dans la vision sur l'affectation du territoire

Si toutes ces actions, qu'on peut classer comme de proximité, participeront sans doute de façon essentielle à l'équilibre économique et social de la Région, la prise en compte de la dimension environnementale contribuera davantage à leur durabilité.

C'est dans ce cadre de l'intégration environnementale dans la vision d'affectation du territoire, que les questions environnementales suivantes doivent être prises en compte :

- les pressions environnementales et impacts, devant être atténués ou améliorés (cette information pouvant être utilisée pour le cadrage du SRAT)
- les facteurs environnementaux à prendre en compte pour améliorer l'efficacité, l'efficience ou la viabilité d'affectation du territoire
- les points d'entrée, indiquant des opportunités d'incorporer des considérations environnementales dans l'affectation du territoire
- les indicateurs environnementaux de performance de l'affectation du territoire
- les sources d'informations environnementales complémentaires

Ces aspects<sup>9</sup> devraient être mis en relief durant l'élaboration de l'affectation du territoire:

#### 4.1 Quels sont les facteurs environnementaux déterminants pour ses performances?

Les facteurs environnementaux qui peuvent influencer les axes de l'affectation du territoire et leurs résultats devraient être pris en compte. Les questions suivantes doivent aider à identifier ces facteurs:

• Les problèmes qui y sont liés ont-ils des causes environnementales, et lesquelles?

Certains points faibles ou certains problèmes à résoudre par l'affectation du territoire peuvent découler de - ou être aggravés par des causes environnementales (par exemple : affecter la productivité des travailleurs, ou, dans le secteur de l'agriculture, compromettre

l'atteinte des objectifs globaux du programme ou de la politique sectorielle)

<sup>9</sup> Source : Manuel d'intégration de l'environnement. Communautés Européennes, 2007 - 190 pages.

• Les projets ou les infrastructures proposées sont-elles particulièrement vulnérables aux catastrophes naturelles ou au changement climatique?

(Par exemple : les inondations et glissements de terrain peuvent endommager les routes et affecter ainsi le commerce)

• Est-ce que ses axes/objectifs dépendent de manière significative de la disponibilité des ressources naturelles?

Si l'affectation du territoire (ou les projets dans l'affectation du territoire) dépend des ressources environnementales (comme l'eau, la terre, des minerais, des composantes de la biodiversité), il est recommandé que l'étude de formulation évalue dans quelle mesure ces ressources seront durablement disponibles à coût raisonnable, et avec les qualités requises.

## 4.2 <u>L'affectation du territoire traite-t-il des questions environnementales identifiées plus haut?</u>

L'étude de formulation des initiatives stratégiques d'affectation du territoire devrait évaluer si celle-ci comporte une réponse adéquate aux relations entre le secteur et l'environnement identifiées à la question 1 ci-dessus, et plus précisément, l'étude devrait identifier :

- les problèmes environnementaux affectant l'affectation du territoire (par exemple : un projet d'aménagement agricole qui chercherait à réduire les impacts des criquets, avec l'utilisation d'insecticides, peut incorporer des actions en faveur de la qualité de l'eau)
- les opportunités et contraintes, ou aux risques tels que les catastrophes environnementales (par exemple des infrastructures ne devraient pas être installées dans les zones inondables)
- les mesures ou stratégies permettant de garantir ou d'améliorer la durabilité des ressources (par exemple un projet de foyers améliorés pour ménager les ressources en bois)

Cette analyse peut suggérer des recommandations d'actions à y inclure.

# 4.3 <u>Quels sont les pressions sur l'environnement ou les impacts associés ou influencés par l'affectation du territoire?</u>

Les pressions environnementales et les impacts associés aux activités s'y référant (ou encore aux activités sous son influence directe) devraient être identifiés. Par exemple : la

production de déchets dangereux est à identifier comme une pression environnementale associée au secteur de la santé.

### 4.4 Quelles seront les incidences environnementales possibles de la mise en œuvre de l'affectation du territoire?

#### • Quels scenarii de mise en œuvre peuvent-ils être envisagés?

De manière à pouvoir identifier ses impacts environnementaux possibles, il est important d'identifier les actions (projets, ou mesures) qui résulteront le plus vraisemblablement de sa mise en œuvre.

Il est également important de définir les actions qui pourront être associées (mesures d'accompagnement) à l'affectation du territoire, et cela avec un niveau de détail correspondant au degré d'incertitude (par exemple la construction d'écoles primaires en zones rurales dans la région sera suffisante, au lieu de chercher à définir des localisations plus précis).

### • Quelles sont les conséquences environnementales attendues de la mise en œuvre de l'affectation du territoire?

L'objectif de cette analyse n'est pas d'évaluer les impacts environnementaux généraux de sa mise en œuvre, mais d'identifier des changements qualitatifs qui peuvent survenir dans les pressions exercées sur l'environnement.

Pour chaque impact associé à un projet ou composante d'aménagement dans l'affectation du territoire, il importe d'identifier les conditions dans lesquelles il se produira ou sera significatif (par exemple en raison de sa durée, de son irréversibilité). Par exemple, un projet d'aménagement d'espaces récréatives dans la nature peut produire un impact significatif sur la biodiversité, en particulier si elle concerne une zone sensible et se réalise sans contrôle du nombre de visiteurs, ni campagnes de sensibilisation (pour les riverains ou pour les touristes) ni capacités de mise en application des règlements. Cette démarche permet de déboucher sur des recommandations visant des actions sur les facteurs en cause.

### 4.5 <u>Existe-t-il des opportunités supplémentaires pour améliorer les performances environnementales d'affectation du territoire?</u>

L'affectation du territoire peut offrir d'autres opportunités d'améliorer l'environnement. Par exemple, un projet d'aménagement de l'espace urbaine peut conduire à un résultat environnemental significatif et positif, en intégrant les programmes d'assainissement.

# 4.6 <u>Les capacités institutionnelles et le cadre légal</u> d'affectation du territoire permettentils de gérer adéquatement les relations existant entre l'affectation du territoire et l'environnement?

L'analyse devrait se centrer sur la capacité du cadre légal et institutionnel d'affectation du territoire à traiter les questions environnementales qui auront été identifiées, ainsi qu'à mettre en œuvre les mesures qui auront été identifiées pour atténuer les effets négatifs et optimiser les effets positifs. La liste suivante pourra guider cette analyse :

- Cadre légal (par ex. en ce qui concerne les normes environnementales, l'EIE)
- Mise en application de la loi
- Arrangements institutionnels concernant l'intégration de l'environnement dans l'affectation du territoire, lors de sa mise en œuvre : existence de structures particulières, liens avec d'autres institutions
- Capacités de ces institutions
- Participation du public et rôle de la société civile dans le processus de décision et dans la gestion de l'environnement

Dans l'affirmative, l'intégration des questions environnementales dans la vision d'affectation du territoire est un moyen efficace d'identifier et d'évaluer les solutions de rechange et de proposer des recommandations à prendre en compte dans la mise en œuvre des conseils d'orientation stratégique. Ces recommandations amélioreraient l'efficacité des actions de développement et contribueraient à éviter des répercussions inopportunes pour être plus efficient et efficace conformément aux exigences du MAP.

#### **CONLUSION**

Les questions environnementales ou les questions génériques développées dans ce présent travail font partie des préoccupations de la Région Ihorombe. Elles répondent bien à l'Objectif du Millénaire du Développement (OMD) pour un développement durable. Etant donné les spécificités des vingt-deux Régions de Madagascar, ce travail propose un modèle et des principes pour inciter à l'adhésion générale à partir du cas de la Région Ihorombe, dont l'application est susceptible d'être adaptée à chaque cas particulier.

Sans leurs considérations, toutes initiatives en matière d'usage du territoire risquent d'être à l'origine des problèmes environnementaux dans le futur.

En bref, l'intégration des questions environnementales dans les initiatives stratégiques d'affectation du territoire, facilite la prise de décision sur leurs conséquences dans un stade le plus précoce possible.

Dans le domaine de l'aménagement du territoire à Madagascar, de nombreuses démarches et de méthodes nécessitent d'être approfondies. Nous, aménageurs malgaches, devrions nous référer aux bonnes pratiques internationales en la matière. La prise en compte des dimensions environnementales faisant l'objet de ce travail de recherche n'est qu'une partie.

Dans un contexte actuel de développement du pays, ne devrait-on pas prescrire et encadrer par le biais des cadres réglementaires et législatifs l'intégration des dimensions environnementales dans tout processus de planification stratégique pour un développement durable?

 $<sup>^{11}\,</sup>$  L'OMD 7, relatif à l'environnement durable, reconnaît en particulier qu'il faut :

<sup>« ...</sup> intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales [et] inverser la tendance actuelle à la dépendition des ressources environnementales. ». Ligne directrice et ouvrages de référence du CAD : L'évaluation environnementale stratégique – édition OCDE 2006.

#### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

#### 1. OUVRAGES IMPRIMES

- RAMAMONJISOA Joseline. <u>Etude géographique d'un espace urbain : les hommes et l'organisation de l'espace</u>. Antananarivo, 1978.
- RALAIMIHOATRA Edouard. <u>Histoire de Madagascar</u>. Antananarivo, 1965, Tome I et II.

#### 2. REVUES ET PUBLICATIONS

- Loi n° 2004 001, Art.2, du 11 juin 2004 relative aux Régions.
- MAP (Madagascar Action Plan)
- PNAT (Politique National d'Aménagement de territoire)
- Les PCD des Communes rurales de la Région Ihorombe
- La province de Fianarantsoa en bref, Service Provincial de l'Economie et de la Planification Fianarantsoa. Octobre 2004
- Monographie de la Région Ihorombe 2006
- Monographies régionales, Unité de Politique de Développement Rural (UPDR). 2001.
- Plan régional de Développement de la Région Ihorombe (version finale) 2006
- Manuel d'intégration de l'environnement. Communautés Européennes, 2007, 190 p
- L'évaluation environnementale stratégique : guide de bonnes pratiques dans le domaine de la Coopération pour le développement. OCDE, 2006, 178p
- Mosa Fernand. <u>Diagnostic de l'environnement de la Région d'Ihorombe</u>. ONE, Décembre 2005,41p
- Sigrid AUBERT Alain COIRIER Céline FABRE Thierry KAUFMANT Jean Pascal LEBRETON Haja ANDRIANAVALONA Manda RAMARIJAONA.
  Projet INTERREG-SFAT : Mise en place d'un Pôle de compétences à vocation régionale « Sécurisation Foncière et Aménagement du Territoire ». 2007, 22p
- <u>Les projets urbains et les grands projets d'aménagement d'espaces publics</u>. Agence de développement et d'urbanisme de l'aire urbaine nancéienne, 2005, 25p

#### 3. PRESSE ECRITE

- Journal Midi Madagasikara du Vendredi 20 juin 2008, rubrique environnement,
   « 120.000 Ha de forêts disparaissent chaque année » rédigé par Menja Mikael.
- L'Express de Madagascar du 17 Avril 2008, «Un aménagement pertinent sécurise les investissements » développé par Rabe Harimanana, Directeur de l'Aménagement du territoire.

#### 4. Webographie:

http://www.primature.gov.mg: Renouveau de l'Aménagement du Territoire publié le 11/04/2008

http://<u>fr.wikipedia.org/wiki/Aménagement\_du\_territoire\_en\_France</u>: Aménagement du territoire en France

http://wallex.wallonie.be: Développement territorial : le plan de secteur

### **TABLE DES MATIERES**

Remerciements Sommaire Acronymes et abréviations Liste des tableaux et des figures

INTRODUC	TION	1 -
Première par	tie : Généralités sur la Région Ihorombe et le cadre d'Affectation du territo	
Chapitre 1.G	énéralités sur la Région Ihorombe	5 -
1.1 Etu	de des milieux	6 -
1.1.1	Le milieu physique	6 -
1.1.2	Le milieu humain et économique	- 10 -
1.2 La d	dynamique de développement de la Région Ihorombe	
Chapitre 2.La	a Région Ihorombe dans le contexte de l'affectation du territoire	- 18 -
2.1 Cad	lre juridique d'affectation du territoire	19 -
2.2 Cad	lre politico-institutionnel d'affectation du territoire	20 -
2.2.1	L'affectation du territoire et le Madagascar Action Plan (MAP)	
2.2.2	Politique et Schéma d'aménagement	- 20 -
Deuxième pa	artie : Formulation des initiatives stratégiques de l'affectation du territoire d	le la
Région Ihoro	ombe et intégration des questions environnementales	- 22 -
Chapitre 3. F	formulation des initiatives stratégiques d'affectation du territoire	- 23 -
3.1 La I	Région Ihorombe, plate-forme d'échange pour le Sud de Madagascar	26 -
3.1.1	Développement des échanges commerciales et intégration régionale dans	le Sud
		- 26 -
3.1.2	Les infrastructures de transport et de communication	
3.2 La l	Région Ihorombe, plate –forme de production et de ravitaillement du sud de	Э
Madagasc	ar	29 -
3.2.1	Développement rural, aménagement agricole, agriculture et élevage	- 30 -
3.2.2	Développement des zones d'investissement touristique	- 32 -
3.3 Les	mesures de mise en œuvre de la vision d'affectation du territoire	32 -
3.3.1	Gouvernance et réforme institutionnelle	- 33 -

3.3.	Eau et énergie	- 35 -
3.3	3 Cohésion sociale	- 36 -
3.3.		
CHAPITR	e 4.Integration des questions environnementales dans la vision sur	
L'AFFECT	ATION DU TERRITOIRE	- 39 -
4.2	Quels sont les facteurs environnementaux déterminants pour ses performances?  L'affectation du territoire traite-t-il des questions environnementales identifiées	s plus
4.3	Quels sont les pressions sur l'environnement ou les impacts associés ou influen ffectation du territoire?	cés
	Quelles seront les incidences environnementales possibles de la mise en œuvre de tation du territoire?	
	Existe-t-il des opportunités supplémentaires pour améliorer les performances nnementales d'affectation du territoire?	42 -
ils de g	Les capacités institutionnelles et le cadre légal d'affectation du territoire perme gérer adéquatement les relations existant entre l'affectation du territoire et connement?	
	SION	
	ENCES BIBLIOGRAPHIQUES DES ANNEXES	- 43 -

### LISTE DES ANNEXES

Annexe I :	LOI N° 2004-001 DU 17 JUIN 2004 relative aux Régions	page
Annexe II :	GRANDE LIGNE DU PRD	4
Annexe III:	LISTE DES BARRAGES ET ROUTES PRIORITAIRES A REHABILITER	9

#### ANNEXE I

#### REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA

Tanindrazana-Fahafahana-Fandrosoana

-----

#### LOI n° 2004-001 du 17 juin 2004 Relative aux Régions

(J.O. n°2915 du 12 juillet 2004, E.S., p.2556)

L'Assemblée nationale a adopté en sa séance du 1<sup>er</sup> juin 2004, la Loi dont la teneur suit :

### CHAPITRE PREMIER DISPOSITIONS GENERALES

Article premier. - La présente loi détermine les principes généraux relatifs aux Régions.

<u>Article 2</u>.- Les Régions sont des collectivités publiques à vocation essentiellement économique et sociale.

Elles dirigent, dynamisent, coordonnent et harmonisent le développement économique et social de l'ensemble de leur ressort territorial et, assurent à ce titre, la planification, l'aménagement du territoire et la mise en œuvre de toutes les actions de développement.

### 1- Du nombre, de la délimitation, de la dénomination et des chefs-lieux des Régions

Article 3.- Il est créé 22 Régions à Madagascar.

Les limites territoriales, la dénomination et le chef-lieu de chaque Région sont ceux figurant au tableau annexé à la présente loi. Ils peuvent être modifiés par voie de décret pris en Conseil des Ministres.

#### 2- De l'organisation, du fonctionnement, des compétences et des moyens des Régions

<u>Article 4</u>.- Les Régions sont à la fois des Collectivités Territoriales Décentralisées et des circonscriptions administratives.

En tant que Collectivités Territoriales Décentralisées, elles disposent de la personnalité morale, de l'autonomie financière et s'administrent librement par des Conseils régionaux élus selon les conditions et modalités fixées par la loi et les règlements. Les parlementaires sont membres de droit du Conseil Régional.

En tant que circonscriptions administratives, les Régions regroupent l'ensemble des services déconcentrés de l'Etat au niveau régional.

<u>Article 5.</u>- A la tête d'une Région se trouve le Chef de Région, premier responsable de l'Exécutif régional, de la stratégie et de la mise en œuvre de toutes les actions de développement économique et social de sa Région.

Le Chef de Région est une personnalité élue selon les conditions et les modalités fixées par les lois et règlements.

Article 6.- Le Chef de Région représente l'Etat dans sa circonscription.

Il représente également le Chef du Gouvernement et chacun des membres du Gouvernement.

Article 7.- Deux Adjoints nommés par le Chef de région assistent celui-ci dans l'exercice de ses fonctions.

#### Article 8.1- Les domaines de compétence de la région ont trait :

- à l'identification des axes prioritaires de la région ;
- à l'établissement de schéma régional d'aménagement du territoire (eau et assainissement, route et électrification) ;
  - à l'établissement d'un programme-cadre et/ou plan régional de développement ;
- au cadrage et à la programmation des actions de développement d'envergure régionale, notamment, en matière de :
  - . aménagement hydroagricole,
  - . pêche.
  - . promotion industrielle artisanale et commerciale,
  - . promotion du secteur des services,
  - . élevage :
  - à la gestion des routes, des pistes de dessertes, de ponts et bacs d'intérêt régional ;
  - à la mise en place et à la gestion des infrastructures sanitaires de type hôpital principal, hôpital secondaire, et d'infrastructures éducatives d'enseignement de type Lycée, Collège ;
  - à la gestion des environnements ;
  - à la mise en œuvre, à son échelon, d'actions et mesures appropriées en matière de gestion des risques et des catastrophes ;
  - à la gestion de son patrimoine propre ;
  - à la gestion du personnel relevant de ressort : le personnel recruté directement par la région, le personnel des services déconcentrés de l'Etat implanté au niveau régional, le personnel transféré ou mis à sa disposition par l'Etat.

#### Article 8.2 Les ressources financières de la région sont composées :

- des transferts de ressources d'Etat qui sont fixés par la Loi de finance de l'Etat et le Code Général des Impôts ;
- des produits des droits et taxes votées par le Conseil Régional et perçus directement au profit du budget de la région ;
  - des produits des emprunts contractés par la région ;
  - des produits des aides non remboursables et des dons ;
  - des revenus de son patrimoine.

#### Article 8.3 Il est institué au profit des régions les droits et taxe suivants :

- taxes sur les établissements de nuits dont les cabarets, dancing et night club ;
- droit relatif aux cartes d'identité étrangers ;
- taxes sur les tombolas autorisés par la région ou l'administration centrale.

Le taux maximum de cette taxe est de 20% du montant des billets placés.

- taxes sur la loterie;
- des ristournes sur les produits :
  - . miniers,
  - . agricoles,
  - . forestiers,
  - . élevage et pêche,
  - . artisanaux et industriels,
  - . plantes médicinales
  - destinés à la vente locale et à l'exportation

Article 9.- Les moyens humains, matériels ainsi que les ressources des ex-Fivondronampokontany, des Préfectures et Sous-préfectures correspondant à leurs limites territoriales feront l'objet de transferts au profit des Régions, conformément à l'article 12 de la Loi n°93-005 du 28 janvier 1994 portant orientation générale de la politique de décentralisation.

<u>Article 10</u>.- L'Etat assure, en tant que de besoin, par le mécanisme de subventions allouées aux Régions, la péréquation ou la solidarité entre celles-ci aux fins d'un développement équilibré.

#### 3- Du contrôle des actes des Régions

- Article 11.- Les actes de la Région, en tant que Collectivité Territoriale Décentralisée, sont soumis à un contrôle de légalité exercé a posteriori par le Représentant de l'Etat au niveau de la Province Autonome qui défère, le cas échéant, l'acte devant la juridiction compétente.
- <u>Article 12</u>.- Les actes pris par le Chef de Région, en tant qu'autorité administrative déconcentrée, sont soumis au contrôle hiérarchique.

Le Chef de Région, en tant que Représentant de l'Etat, rend compte, de façon périodique, de ses activités au Gouvernement.

#### 4- Des relations des Régions avec les Communes

<u>Article 13</u>.- Les Régions harmonisent et coordonnent le développement des Communes au sein de leurs limites territoriales.

#### 5- De la coopération inter-régionale

Article 14.- Dans le cadre des compétences qui leur sont attribuées par la loi, les Régions, en tant que Collectivités Territoriales Décentralisées, en vue d'initier des actions d'intérêt commun, peuvent mettre en place une coopération inter-régionale.

#### CHAPITRE II DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

Article 15.- Jusqu'à la mise en place effective des structures prévues par la présente loi :

- les attributions du Conseil Régional, organe délibérant de la Région, sont exercées par le Comité Régional, composé de parlementaires issus de la région, des représentants des Maires, de représentants des opérateurs économiques ainsi que de représentants des sociétés civiles de la Région concernée;
- le Comité Régional est présidé par un Président élu par et parmi les membres dudit Comité ;
- le Chef de région en tant que représentant de la Collectivité Territoriale Décentralisée est responsable devant le Conseil régional dans l'exercice de ses fonctions, il assiste de plein droit aux réunions du Comité régional;
- l'Exécutif régional est composé du Chef de Région et de 3 membres nommés tous par Décret du Président de la République pris en Conseil des Ministres sur proposition conjointe du Ministre chargé de l'Intérieur et du Ministre chargé de la Décentralisation;
- le Chef de Région dirige l'exécutif régional.
- <u>Article 16</u>.- Sont et demeurent abrogées toutes dispositions antérieures contraires à la présente loi, notamment les dispositions concernant les Régions contenues dans :
  - l'article 4 de la Loi n° 93-005 du 28 janvier 1994 portant orientation générale de la politique de décentralisation ;
  - les articles 10 et 13 de la Loi n° 94-001 du 26 avril 1995 fixant le nombre, la délimitation, la dénomination et les chefs-lieux des Collectivités Territoriales Décentralisées avec amendements.
- <u>Article 17</u>.- Jusqu'à la mise en place effective des structures prévues par la présente loi, les structures existantes au moment de la promulgation de la présente continuent de fonctionner selon la législation et la réglementation en vigueur.
- <u>Article 18</u>.- Des dispositions réglementaires complèteront, en tant que de besoin, les dispositions de la présente loi.
  - Article 19.- La présente loi sera publiée au Journal Officiel de la République.

Elle sera exécutée comme loi de l'Etat.

Antananarivo, le 17 juin 2004

Marc RAVALOMANANA

#### ANNEXE II

#### LES GRANDES LIGNES DU PRD DE LA REGION D'IHOROMBE

#### I- VISION DE DEVELOPPEMENT

#### 1 – Une vision centrale

« Que l'IHOROMBE devienne le premier grenier à riz du Grand Sud malgache ».

#### 2 – Une vision intermédiaire

« Que sa position de carrefour lui sera déterminant pour son développement ».

#### 3 – Deux visions périphériques

- « zone de naisserie et d'embouche »,
- « une destination écotouristique » inégalable au niveau des îles de l'Océan Indien.

#### **II- AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT**

#### Axe stratégique n°1

Mise en place d'une administration de proximité efficace et instauration de la bonne gouvernance Objectif global 1 : Instaurer une décentralisation effective

#### Objectifs spécifiques :

- Structurer les services déconcentrés de l'Etat.
- Redynamiser le système administratif pour plus d'efficacité.
- Améliorer les recettes fiscales des services publics déconcentrés (Mise en place d'une stratégie appropriée de coordination de la perception des recettes fiscales pour les Communes et la Région).
- Répartir équitablement les moyens humains, financiers et logistiques.

#### Objectif global 2: Instaurer une gouvernance efficace

#### Objectifs spécifiques :

- Instaurer les différents échelons du dispositif anti-corruption (BIANCO).
- Gérer de manière transparente les services publics.
- Respecter les droits des citoyens, leurs devoirs et leur sécurité.

Objectif global 3 : Mettre en œuvre une politique régionale de développement

#### Objectifs spécifiques:

- Améliorer le fonctionnement de la Région (mise en place de l'organigramme, opérationnalisation des divers services, édition d'un Bulletin d'Information).
- Etudier les possibilités de participation du secteur privé dans la fourniture, la gestion et l'exploitation de certains services publics.

- Mettre en place une structure simple de coordination entre les opérateurs économiques de la Région.
- Régionaliser les actions du PIP (détermination conjointe de la marge d'action et de décision, détermination conjointe des procédures de régionalisation, collecte et suivi des projets nationaux localisés dans la Région).
- Renforcer les fonctions de planification et de coordination de la Région.
- Instaurer et renforcer la coopération interrégionale et bilatérale (jumelage avec d'autres régions nationales ou internationales).

#### Axe stratégique N°2

Désenclavement physique et socioculturel de la région par la mise en place d'infrastructures adéquates et respectueuses des normes

#### Objectif global 1 : Désenclaver physiquement les sous-espaces productifs et potentiellement productifs

#### Objectifs spécifiques:

- Ouvrir, réhabiliter ou entretenir les pistes de desserte et RIP des sous-espaces productifs.
- Ouvrir ou réhabiliter des aérodromes dans les chefs lieux de District.
- Instaurer un système d'entretien routier fonctionnel par cantonnage.
- Mettre en place ou réhabiliter des infrastructures de commercialisation.

#### Objectif global 2: Faciliter la circulation d'informations

#### Objectifs spécifiques:

- Créer des outils de décision et d'orientation (système d'information et réseau intranet régional, système de suivi et évaluation des programmes régionaux, communaux et intercommunaux, site web, etc.).
- Améliorer la communication (extension de la zone de couverture des réseaux de télécommunication en TELMA et réseaux GSM, équipement en BLU des secteurs enclavés, mise en place des Radio/TV opérationnelles au niveau des Districts).

#### Objectif global 3: Améliorer les services et les infrastructures éducatifs et socio sanitaires

#### Objectifs spécifiques :

- Renforcer l'éducation pour tous par l'ouverture des formations scolaires de visites systématiques, d'inspections et de contrôle.
- Adapter la formation professionnelle et technique aux besoins de la Région.
- Encourager les initiatives privées dans la création des centres de formation professionnelle et technique.
- Mettre en application l'alphabétisation des adultes (type: AFID ou Alphabétisation Fonctionnelle Intensive) au niveau des Fokontany avec certaines mesures d'accompagnement (sensibilisation, calendrier de formation adapté ...).
- Faciliter l'accès des populations au service de santé de qualité (mise en place de CSB publics et privés dans les secteurs dépourvus, redéploiement et renforcement du personnel sanitaire exerçant en milieu rural, recyclage et formation du personnel, etc.).
- Mettre en place des infrastructures socio sportives et récréatives.
- Mettre en place des infrastructures socio administratives.

- Promouvoir la culture identitaire spécifique de la Région grâce à son adoption et son respect.

#### Axe stratégique N°3

Promotion de la croissance économique à base sociale très élargie

#### Objectif global 1 : Renforcer la sécurisation foncière

#### Objectifs spécifiques :

- Intégrer les lois et règlements aux valeurs traditionnelles malgaches.
- Diffuser et vulgariser les textes régissant la propriété foncière.
- Faciliter l'accès aux propriétés foncières.
- Accélérer le processus de la mise en place et de l'application du nouveau Programme National Foncier (PNF).
- Installer des agents du Service domanial au niveau des Communes.
- Améliorer les capacités de gestion du terroir.

#### Objectif global 2 : Intensifier la culture du riz

#### Objectifs spécifiques:

- Réhabiliter les ouvrages hydro agricoles existants.
- Construire de nouveaux barrages et aménager de nouveaux périmètres rizicoles dans les secteurs potentiellement exploitables.
- Intensifier la vulgarisation des techniques améliorées de culture.
- Mettre en place des infrastructures de production (centre de multiplication de semences améliorées, unité de fabrication de matériels agricoles).
- Appuyer l'accès des paysans producteurs aux moyens de production (équipements, matériels).
- Renforcer les capacités des paysans.
- Implanter des institutions financières mutualistes et des banques primaires.
- Améliorer le système de commercialisation du riz (mise en place d'un système d'information en matière de marchés et de fournisseurs, mise en place des points de vente stratégiques, construction de silos de magasinage des produits, amélioration des qualités des produits conformes aux normes, application stricte des lois et règlements régissant le commerce).

#### Objectif global 3: Valoriser les autres ressources agro-pastorales

#### Objectifs spécifiques:

- Améliorer les productions animales (amélioration de la santé bovine, développement de l'élevage à cycle court, etc.).
- Relance des autres cultures vivrières et commerciales (maniocs, maïs, arachides, haricots, etc.).
- Développement des activités porteuses (mise en place des centres de production d'alevins pour la promotion de la rizipisciculture, promotion de la sériciculture).
- Développement de la culture maraîchère et d'arbres fruitiers.
- Créer et promouvoir des unités de transformation et/ou de conservation des produits agricoles.

#### Objectif global 4 : optimiser l'exploitation des sources d'énergie existante

#### Objectifs spécifiques :

- Construire des barrages hydro-électriques.
- Exploiter les autres sources d'énergie renouvelables : éoliennes, etc.
- Promouvoir l'électrification rurale.

#### Objectif global 5 : faire concourir le secteur minier au processus de développement régional

#### Objectifs spécifiques:

- Mettre en place le Service Régional du M.E.M. et le B.A.M.
- Vulgariser toutes les données minières disponibles.
- Doter la Région des moyens de gérer totalement toutes les ressources minières (possibilité de délivrance du permis d'extraction au niveau régional, création de comptoirs de vente des produits miniers, etc.).
- Améliorer le recouvrement des impôts et taxes minières.
- Former et encadrer les petits exploitants miniers : plan technique, recherche de financements, regroupement en associations.
- Appuyer les petits exploitants en équipements et matériels d'exploitation.

#### Objectif global 6 : Améliorer le taux d'investissement régional

#### Objectifs spécifiques :

- Instaurer des mesures incitatives pour l'installation d'investisseurs potentiels (sur la sécurisation foncière, sur la fiscalité et autres conditions).
- Instaurer des mesures pour la préservation des produits locaux, eu égard à la collecte sauvage des opérateurs opportunistes.
- Instaurer une réglementation, suivie d'une application stricte, en matière de commercialisation des produits au niveau de la Région.
- Régionaliser le GUIDE.
- Mettre en place une structure locale de conseil pour promouvoir les initiatives privées.
- Identifier les filières porteuses de la Région.
- Mettre en place des unités pilotes de transformation.
- Appuyer et vulgariser des unités de transformation.
- Créer des circuits de distribution des produits finis en s'appuyant sur une politique de marketing efficace.

#### Axe stratégique 4

Préservation de l'environnement et promotion de l'écotourisme pour le développement.

#### Objectif global 1 : Préserver l'environnement pour le développement

#### Objectifs spécifiques:

- Appliquer le transfert de gestion des forêts (GCF, GELOSE).
- Réglementer de façon rationnelle l'exploitation des essences forestières.
- Sécuriser les ressources forestières.
- Mettre en place un système de gestion des Aires Protégées (exemple : plate-forme de gestion du corridor, rénovation du système existant, élaboration d'un plan régional de gestion).
- Reboiser des espèces à valeur commerciale (exemple : jatropha).
- Mettre en place des conventions villageoises pour la protection de l'environnement (renforcement des dina et homologation auprès du tribunal).
- Protéger l'environnement urbain (application du plan d'urbanisme, intervention d'urgence dans l'installation des bornes publiques, des bacs et poubelles à ordures, création de gares routières, de bazars).

#### Objectif global 2: Promouvoir la destination écotouristique

#### Objectifs spécifiques:

- Elaborer un plan régional d'aménagement et de gestion des sites écotouristiques (inventaire des sites, mise en place du plan d'interprétation des parcs, développement des structures d'accueil au niveau local).
- Créer et formaliser des associations de guides locaux efficaces.
- Valoriser les richesses culturelles et artistiques (identification des us et coutumes spécifiques à la Région, tenue régulière de manifestations culturelles).
- Valoriser les produits artisanaux (incitation à la créativité, tenue de journées régionales de l'artisanat).

#### Axe stratégique transversal

Renforcement de la sécurité régionale et instauration d'une politique inter- régionale pour

l'éradication du phénomène « MALASO »

Objectif global 1 : Renforcer la sécurité régionale

#### Objectifs spécifiques:

- Implanter des Tribunaux dans chaque District.
- Réhabiliter et étendre les prisons existantes et en construire de nouvelles.
- Améliorer les camps pénaux existants et en créer de nouveaux.
- Installer des Postes Avancés dans les secteurs névralgiques.
- Construire des casernes pour les forces de l'ordre.
- Améliorer la complémentarité DINA/Police judiciaire/Justice.
- Renforcer l'autodéfense villageoise et les Quartiers Mobiles.

#### Objectif global 2: Instaurer une politique inter-regionale pour l'éradication du phénomène « MALASO »

#### Objectifs specifiques:

- Organiser un colloque interrégional participatif sur le phénomène « malaso ».
- Elaborer une résolution interrégionale commune en vue d'une stratégie articulée.

#### ANNEXE III

#### 2- Liste des barrages à réhabiliter par District

District	Effectif des barrages	Surface estimée irriguée
Ihosy	38 barrages à réhabiliter	8.878 ha
	05 barrages à aménager	5.140 ha
Iakora	kora 09 barrages à réhabiliter 91	
Ivohibe	18 barrages à réhabiliter	2.855 ha

(Source : Direction Régionale du Développement Rural de l'Ihorombe - 2008)

#### 3- Liste des routes prioritaires à réhabiliter

ANCIEN N°	LONGUEURS	LIAISONS ET COMMUNES DESSERVIES
	(KM)	
RP 302 – F	94	RN7 (PK 581) Sakalalina – Mahatsinjorano - Antambohobe
RP 302 – F	25	RN7 (PK 605) Ankily - Mahasoa
RP 305 F	104	RN7 (PK 690) Ranohira - Menamaty Iloto
RP 306 F	28	Ihosy - Analaliry
RP 1406 F	28	Ivohibe - Antambohobe
NC 344	24	RN13 (PK13) - Soamatasy
NC 360	6	RN7 (PK607) Ankily - Irina
NC 364	92	Akoro - Begogo
NC 366	28	RN27 (PK 110) Ivohibe - Ivongo
NC 500	15	RN7 (PK 716) Andohan' Ilakaka – Ilakaka be
TOTAL Routes	444	
Régionales		

Source : Direction Régionale des Travaux Publics de l'Ihorombe - 2008

<u>Titre</u>: Les initiatives stratégiques d'affectation du territoire et intégration de l'environnement. *Exemple de la Région Ihorombe* 

#### Résumé en Français :

La Région est un dispositif économique et faire en ce sens qu'elle intervient dans de différents secteurs : agriculture, tourisme, minier, ... en accaparant des revenus et produits financiers tels les droits et taxes divers (Loi n° 2004 – 001 du 11 juin 2004 relative aux Régions, Art 8.2- relative aux ressources financières de la Région). Ainsi elle a une pleine compétence de déterminer et de fixer une politique de développement appropriée relative aux atouts et aux potentialités dont elle dispose.

La Région Ihorombe, un carrefour de développement du Sud, constitue un levier économique non seulement pour ses trois Districts mais aussi dans toute la partie Sud de Madagascar et voire dans toute l'ile.

Cette vision d'affectation du territoire accompagnée de ses différentes démarches à partir de laquelle toute action de développement devrait s'y référer émane de l'Administration centrale de la Région tout en intégrant les différents acteurs locaux. Elle trouve une concrétisation opérationnelle dans l'appareil d'État, notamment dans le système politico-administratif, avec l'existence du Ministère chargé de la Réforme foncière, des Domaines et de l'Aménagement du territoire.

L'affectation du territoire jugulée avec la dimension environnementale dès le départ du cycle des opérations en l'occurrence la vision, permet de s'assurer que les conséquences environnementales sont pleinement prises en compte et par la suite, garantit le succès des programmes et projets qu'y découleront, et qui à son tour, concourt à la réalisation de la Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire et du Madagascar Action Plan tant dévoué.

Mots- Clés: affectation du territoire, dimension environnementale, région, vision.

#### **Abstract:**

Region is an economic device and in this sense it intervenes in different sectors such as agriculture, tourism, mining,... in that it can get incomes from various taxes and financial products. Hence, it has a full expertise to determine and to fix a development policy for a suitable to the assets and to the potentialities it gets.

The Region of Ihorombe, as "crossroad for the Southern development of Madagascar", not only constitutes an economic appraisal for its three Districts but also for the whole parts of the Southern of Madagascar and even all over the Island.

This vision of territorial adjustment with its different steps from which all development actions should refer comes from the central administration of the Region as well as the different local operators. It can be concrete thanks to the Ministry of Land Reform, Estate and Country Planning.

The territorial adjustment associated with the environmental dimension at the beginning of the operations particularly the vision, insures that the environmental consequences are fully taken into account and thereafter, guarantees the success of the programs and the projects that will ensue. The latter contribute in the realization of the National Policy of the regional development and the devoted Madagascar Action Plan.

**Keyswords:** territorial adjustment, environmental dimension, region, vision.

**Encadreur professionnel**: Monsieur AMPILAHY Laurent - (Office National pour l'Environnement)

**Coordonnées de l'Impétrant** : RASOANAIVO RAKOTOVAO Tsitoha

<u>Tél</u>: 033 11 98 981 – E-mail: <u>tsi2rasoanaivo@yahoo.fr</u> – <u>Adresse</u>: Lot IVL 36B Ambodivonkely Ambohimanarina